

OBJET : ASSAINISSEMENT DU QUAI EST DE LA RIVIERE SAINT-DENIS

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis envisage de réaliser l'assainissement des rues situées en rive droite de la Rivière Saint-Denis.

Après étude du projet présenté par la S.E.C.M.O., la Commission des Travaux Publics a proposé l'exécution d'une 1ère phase de travaux qui comporterait l'assainissement et la réfection de la rue de la Boulangerie.

Le coût des travaux estimé à 1 355 000 F serait financé de la manière suivante :

1) Travaux de voirie :

- Fonds Routier 1981..... 415 000,00 F

2) Travaux d'assainissement :

- Subvention M.I. 1980 (assainissement 15ème tranche)..... 188 000,00 F

- Emprunt C.D.C..... 752 000,00 F

940 000,00 F

Je vous demande :

- d'adopter le projet présenté
- d'approuver le financement des travaux et de m'autoriser à solliciter auprès de Monsieur le Préfet la subvention du Ministère de l'Intérieur
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise moins-disante.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

UU - St Denis le 14 Janvier 1981

P/le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: Richard Cullivaut

Pour Copie Certifiée Conforme

P/le Préfet et par délégation

Le Directeur des F.C.L.

Signé: Martin Claude ARAÇON